



AREVA NC Malvési

Des salariés en grève pour leur avenir, La direction du groupe leur suspend leur contrat de travail

Comme seule réponse à un conflit sur le devenir du site d'AREVA NC Malvési, la direction du groupe AREVA en lieu et place d'un dialogue social, préfère suspendre le contrat de travail d'une centaine de salariés. Son seul but, écraser toutes formes de revendications, mais à Malvési ça n'a pas marché

Malvési c'est ou ? et on y fait quoi ?

Le site AREVA NC MALVESI à Narbonne (Aude) (anciennement COMURHEX) est classé Seveso 2 seuil haut.

MALVESI assure la première étape de la conversion de l'uranium dans le cycle du combustible.

De nouvelles installations ont été construites avec un changement de procédés (cette nouvelle usine s'appelle Comurhex 2).

Le démarrage et la qualification de ces nouvelles installations sont extrêmement compliqués.

Effectivement, le changement de procédé sur une partie des installations a conduit à une marche dégradée avec de nombreux problèmes techniques qui imposent aux salariés beaucoup plus d'interventions d'exploitation et de maintenances dans les ateliers.

Actuellement, ces interventions ne peuvent être faites dans le respect des consignes de sécurité (consigne de travail en température, équipement de protection individuel).

De plus, le site est actuellement touché par un PSE adossé à un plan de départ volontaire qui a permis à la direction de supprimer 24% des postes de travail sur Malvési !!!!! Soit 60 postes supprimés sur 250. La direction s'était pourtant engagée sur le maintien de l'emploi auprès des représentants de l'Etat et des citoyens.

Démarrer une nouvelle usine en supprimant 1 poste sur 4 et en changeant le mode de maintenance a créé sur le site une bombe accidentogène.

Les installations sont dans un état catastrophique.

Que se passe t il exactement ?

Le 23 janvier, un préavis de grève a été déposé par la CGT, rejoint le 25 janvier, par le syndicat FO avec comme revendications :

- Arrêt des suppressions d'emploi (induits au plan de départ volontaire en cours sur le site, à la dégradation des conditions de travail et à la baisse d'activité sur 2018 et 2019)
- Les NAO (gel des salaires depuis 2012)
- La demande d'ouverture de négociation d'un accord portant sur l'évolution de carrière (disparité de traitement entre les salariés occupant un même poste de travail).
- La demande d'une compensation de la prime d'intéressement (l'établissement de Malvési est discriminé par rapport aux autres établissements AREVA NC).

La grève est largement suivie par les salariés.

Mais la direction reste sourde à nos revendications et la CGT a sollicité, à de nombreuses reprises la direction pour trouver des solutions.

Menace de lock out (grève patronal)

La direction menace les organisations syndicales.

Effectivement, si elles ne retirent pas leur préavis la direction suspendra les contrats de travail des salariés posté et du laboratoire.

Pour justifier son lock-out la direction évoque un soit disant risque pour la sécurité. Risque dû au phosphore, ainsi qu'un risque de saturation des cuves. Ce sont de faux prétextes.

La direction évoque une jurisprudence qui traite d'un jugement portant sur une entreprise, où l'outil de travail a été détérioré, et dans laquelle une fuite d'Ether entraînait un risque pour la sûreté. Ce qui n'est nullement le cas sur Malvési.

Le jeudi 2 mars 2017, la sentence est tombée. A 20h les premiers salariés du poste de nuit se sont vus refuser l'accès au site, la direction leur ayant préalablement désactivé le badge.

La direction a, ensuite, remis en main propre des lettres signifiant aux salariés la suspension de leur contrat de travail.

Aujourd'hui, les patrons ne se cache plus, c'est clairement le droit de grève qui est menacé.

Malgré plusieurs tentatives de prises de contact avec le cabinet du 1^{er} Ministre (représentant de l'Etat, principale actionnaire d'AREVA), celui-ci ne daigne pas nous contacter. Se contentant certainement de la version direction !!!!

Se rebeller aujourd'hui, pour ne pas se coucher demain !!!

Qu'advient-il de notre droits de grève individuel lorsque la direction du groupe va attaquer encore plus fort les statuts collectifs ?

Nous avons tous une obligation collective et individuelle à réagir devant cette attaque sans nom à notre droit de nous faire entendre.

La direction a tenté de museler les salariés de Malvési, alors que ceux-ci se battent pour leur avenir.

La CGT appelle tous les salariés du groupe AREVA à être solidaires des les salariés d'AREVA NC Malvési.

Aujourd'hui c'est Malvési, demain à qui le tour ?

N'acceptons pas le diktat d'une direction de groupe qui d'un coté veut soit disant mettre en place un contrat social et qui dans le même temps, renvoie 95 salariés chez eux, sans paye.

La CGT AREVA vous tiendra informer de l'évolution de l'action sur le site de Malvési.

N'oublions pas qu'aujourd'hui ce sont eux qui luttent pour leurs emplois et leurs conditions de travail

Mais demain ce sera peut-être nous tous.